



CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX DE CROSS-COUNTRY DE LA HAUTE-VIENNE



2017



Le Dimanche 08 janvier





SOMMAIRE

PAGE 3	MOT DU MAIRE
PAGE 4	PRÉSENTATION DE LA VILLE DE SAINT-JUST-LE-MARTEL
PAGE 5	MOT DU PRÉSIDENT DU CLUB ORGANISATEUR
PAGE 6	PRÉSENTATION DU CLUB CO-KM42 SAINT-JUST-LE-MARTEL
PAGE 7	PLAN D'ACCÈS ET STATIONNEMENT
PAGE 8	ZONE D'ACTIVITÉ
PAGE 9	REGLEMENT INTERIEUR
PAGE 10	INSCRIPTIONS
PAGE 11	PROGRAMME
PAGE 12	PARCOURS
PAGE 13	MARCHE NORDIQUE
PAGE 14	TABLEAU DES CATÉGORIES - NOS PARTENAIRES



LE MOT DU MAIRE



Notre belle commune, dans un environnement préservé, est très heureuse d'accueillir pour la deuxième fois le cross départemental de la Haute Vienne.

Elle détient un tissu très important d'associations.

Au total 27 associations dans les domaines sportifs, culturels et de loisirs œuvrent au bénéfice des Martellois.

Bien entendu, le KM42 est une des associations parmi les plus importantes et les plus actives.

Elle a soufflé en 2016 ses 20 bougies, c'est donc un beau cadeau d'anniversaire de se voir confier l'organisation de cette manifestation. J'ai modestement fait partie des fondateurs du KM42, c'est avec fierté que j'ai accueilli cette décision nous confiant cet événement.

Je tiens à remercier tous les membres du club et son président Robert Laduranty pour leur travail au sein de notre commune et ailleurs et je sais que ce cross départemental sera parfaitement organisé.

Bonne course à tous.

Joël GARESTIER

Saint-Just-Le-Martel, ville de 2700 habitants, fait partie de l'agglomération de Limoges Métropole forte de 212 000 habitants. Elle est située 12 km à l'Est de Limoges et s'étend sur 3 170 ha. Elle est traversée par la RD 141 qui relie Limoges à Clermont-Ferrand.

La Vienne sert de limite à la commune de St-Just-le-Martel dans sa partie Nord-Est, Nord et Nord-Ouest, entourant la moitié de son périmètre. La plus grande partie du territoire de St-Just-le-Martel dépend donc du bassin de la rivière limousine. L'altitude générale de la commune est d'environ 330 mètres au dessus du niveau de la mer.

L'histoire générale de St-Just-le-Martel se confond avec l'histoire de la capitale haut-viennoise toute proche.

La Reine de France, Eléonore d'Autriche, séjourna dans la maison du Prévôt, le 5 novembre 1542, alors qu'elle revenait de St-Léonard de Noblat.

Le nom de St-Just naquit vers l'an 330 et il fut dès son plus jeune âge, instruit dans la religion chrétienne. Enfant, alors qu'il gardait les brebis du troupeau de son père, il lança son « marteau » et dit : « là où mon marteau tombera, là une église se bâtira ! ». L'église actuelle date du 12ème et 13ème siècle. Elle possède un clocher mur typiquement limousin. Une belle châsse de 1644 renferme les reliques du Saint.

On ajouta le nom de Martel à St-Just, en 1919, pour le différencier des autres St-Just existant en France.

Les habitants de notre commune n'ayant pas un nom, le conseil municipal d'enfants sollicité choisit d'appeler nos concitoyens : les Martellois.

Notre commune demeure encore très rurale avec une agriculture importante et de nombreuses forêts notamment en bord de Vienne.

Mais le tissu économique y est important :

Trois entreprises moyennes ont leur siège social sur la commune (Beyrand, Imprimatur et le Groupement Limousin Bétail et Viande).

70 entrepreneurs ou auto-entrepreneurs sont domiciliés à Saint Just.

Notre commune détient tous les équipements nécessaires à l'accueil des enfants

École maternelle

École primaire

Centre de loisirs

Garderie périscolaire

Relai d'assistantes maternelles (RAM)

Organisation de camps d'ados l'été

Mais aussi, tout pour les loisirs des petits et grands

Stade de football, terrain de tennis, gymnase, terrain multi-sports, aires de jeux pour les enfants, salle des fêtes, terrain de pétanque, bibliothèque, étang municipal avec espaces verts aménagés, espace culturel Loup, lieu d'exposition pour le centre international de la caricature, du dessin de presse et d'humour, disposant d'une salle de spectacle.

Il fait bon vivre à St Just le Martel dans un cadre naturel préservé.





LE MOT DU PRÉSIDENT



Après avoir fêté son 20^{ème} anniversaire KM 42 aura l'honneur d'organiser pour la seconde fois les championnats départementaux de cross country.

Le cross country est une des bases de l'athlétisme longtemps considéré comme une épreuve de labour, il a formé et mis dans la lumière les plus grands talents.

Fort de ses 250 licenciés et de ses nombreuses organisations hors stade. KM42 et ses fidèles bénévoles vont tout mettre en œuvre pour que ce rendez-vous soit une journée de fête sportive mais également de plaisir et de convivialité.

Pour cette occasion la municipalité mettra à notre disposition un magnifique site assez sélectif à l'entrée du bourg.

Je souhaite à tous les athlètes du département, de toutes catégories, des « éveils athlé » aux masters sans oublier l'épreuve de marche nordique, qu'ils obtiennent le meilleur résultat à l'aube de 2017, dans la capitale du dessin de presse et d'humour.

Je tiens également à remercier nos fidèles partenaires pour leur soutien tout au long de l'année.

Athlètes, à vos marques !!!

Sportivement

*Le Président
Robert LADURANTY*